

Nom : Van Leeckwyck _____

Prénom : Georges _____

Numéro national : _____

Adresse : _____ 1080 Molenbeek Saint Jean _____

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹

MANDATS
Échevin (titulaire ou f.f.) Molenbeek-Saint-Jean (Commune de)
Membre de l'AG Iristeam asbl
Membre de l'AG Irisnet scrl
Membre de l'AG CCM - CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME asbl
Membre de l'AG Molenbeek Sport
Membre de l'AG Promouvoir les cultures à Molenbeek
Membre du conseil d'administration Mission locale de Molenbeek
Membre du conseil d'administration Molenbeek formation
Membre de l'AG Holding Communal sa en liquidation (Dexia)
FONCTIONS
Membre de l'AG Les Amis du Crématorium bruxellois
Vice-président MR Molenbeek
Membre de l'AG Maison de la Francité
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS
Échevin (titulaire ou f.f.) Molenbeek-Saint-Jean (Commune de)	107.332,51 €
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
2. d'un mandat exécutif ;
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ
Président Molen Besace

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Molenbeek Saint Jean _____ le 26/09/2023 _____

Nombre d'annexes : 0 _____

Signature

Georges Van Leeckwyck
Échevin des Finances et de l'Informatique

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

